

Education à la Citoyenneté et à la Morale

Probatoire série A-B-C-D-E

Session de 2010

SUJET 1 :

« Les tontines se sont développées, ont évolué pour s'adapter à leur environnement et leur rôle est d'autant plus important aujourd'hui qu'elles semblent avoir réussi où les banques ont échoué, à savoir mobiliser l'épargne domestique ».

Commenter ces propos d'un expert en mettant en lumière le rôle des tontines en tant que suppléantes des organismes financiers institutionnels.

SUJET 2 :

Article 1^{er} : Il est institué une structure indépendante chargée de la supervision et du contrôle des opérations électorales et référendaires, dénommée Observatoire National des Elections (ONEL),

Article 2 : La mission de l'ONEL est de contribuer à faire la loi électorale de manière à assurer la régularité, l'impartialité, l'objectivité, la transparence et la sincérité des scrutins, en garantissant aux électeurs, ainsi qu'aux candidats en présence, le libre exercice de leurs droits...

Article 6 : Les attributions de l'ONEL sont les suivantes :

Il supervise et contrôle la gestion du fichier électoral.

Il supervise et contrôle le fonctionnement des commissions mixtes chargées de l'établissement et de la révision des listes électorales.

Il supervise et contrôle l'impression des documents électoraux.

Il vérifie la régularité des opérations de vote, de dépouillement de scrutin, des décomptes des suffrages.

Articles 12 : L'ONEL veille à ce que la loi électorale soit appliquée aussi bien par les autorités administratives, que par les partis, les candidats, les électeurs.

Articles 18 Dans le scrutin, l'ONEL établit un rapport général sur le déroulement des opérations électorales et l'adresse au Président de la République qui les fait publier...

**In Les élections au Cameroun : recueil des textes par
Hilaire KAMGA, Ed.A.L.2004 des pages 102-106.**

En vous inspirant du texte ci-dessus et à l'aide de vos connaissances, vous répondrez aux questions sous forme d'explication de texte.

1. Quelle est la nature du texte ? Qui en est l'auteur ? Quel est le contexte historique ?
2. Quelles sont les différentes missions assignées à l'ONEL ?
3. Relever dans le texte en les regroupant par rubrique les différents éléments devant les différentes phases des élections.
4. La mission première confiée à l'ONEL est de faire des élections camerounaises, des élections démocratiques. Quelles sont d'après vous les caractéristiques d'une élection démocratique ?
5. A votre avis, pensez-vous que l'ONEL remplit réellement sa mission telle que décrite à l'article 12 ? Justifiez votre réponse à l'aide de deux exemples précis.